

AUTORISATION PARENTALE

- Autorise mon enfant à pratiquer le basket-ball pendant le stage de l'Avenir Basket Chalosse
- Accepte les décisions du club en cas de manquement aux règlements et à la discipline durant le stage
- Autorise l'Avenir Basket Chalosse à laisser photographier ou filmer mon enfant durant les activités du stage et ceci à des fins d'exposition, presse écrite ou télévisée, brochure papier et publication internet
- Décharge l'Avenir Basket Chalosse de toute responsabilité en cas d'accidents qui pourraient survenir :
 - Avant ou après les horaires de la ou des séances d'entraînements fixées en début de stage
 - Avant l'heure du stage fixée par un responsable ou après le stage
- En cas d'urgence et dans le cadre normal du stage organisé par l'Avenir Basket Chalosse, et en l'absence des parents, autorise le ou les responsable(s) du stage à prendre toutes les mesures nécessaires sous couvert des décisions et prescriptions du Docteur ou des services spécialisés d'urgences.

JE SOUSSIGNE(E),
M. ou MME :

.....
* PERE, MERE, TUTEUR LEGAL DE :

.....
* rayer les mentions inutiles

DATE ET SIGNATURE D'UN DES PARENTS OU TUTEUR LEGAL
PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »

ENGAGEMENT STAGE

Mon enfant va effectuer un stage de basket à l'Avenir Basket Chalosse et nous nous engageons à respecter les règles suivantes :

LE STAGIAIRE S'ENGAGE

- Payer la participation aux frais de stage et amener les papiers nécessaires
- Prévoir dans le sac une paire de chaussure réservée à la pratique du basket ainsi qu'une gourde personnelle
- Respecter le matériel : salle de sport, panneaux, vestiaires
- Respecter les horaires du stage
- Avertir en cas d'absence le responsable sportif (06.33.75.66.17)
- Si possibilité d'utilisation : Laisser propre les douches, vestiaires et salle de réception
- Ranger le matériel en fin de journée
- Respecter les mesures sanitaires en vigueur
- Véhiculer une bonne image par une tenue correcte sur le terrain et en dehors
- Eviter toute attitude qui nuirait à l'éthique sportive
- A ne rien dérober
- Respecter les entraîneurs et les dirigeants du club
- A ne pas sortir de la salle pendant la période de stage (10h-16h30), sauf autorisation

LES PARENTS OU TUTEURS LEGAUX DU STAGIAIRE

- Les parents ou tuteurs légaux sont responsables de l'arrivée et du départ (16h30) du stagiaire la salle de basket
- les parents ou tuteurs légaux s'engagent à avertir en cas de contre-indication alimentaire ou d'absence éventuelle
- Les parents ou tuteurs légaux autorisent l'Avenir Basket Chalosse à utiliser les photos prises ou film réalisé durant le stage à des fins de communication avec la presse et les publications du club

L'AVENIR BASKET CHALOSSE

- Est responsable des enfants de 10h à 16h30
- se réserve le droit de ne pas accepter un stagiaire par rapport à son comportement (après en avoir averti les parents ou tuteurs légaux)

L'AVENIR BASKET CHALOSSE se réserve le droit de mettre un terme au stage pour tout élément qui ne respecterait pas ce règlement. (Après en avoir informé les parents ou tuteurs légaux)

LE STAGIAIRE

Après avoir pris connaissance de ce règlement,
je désire suivre le stage de l'ABC

Date et signature du joueur ou de la joueuse
précédées de la mention « lu et approuvé »

PARENT/TUTEUR

Après avoir pris connaissance de ce règlement,
j'autorise mon enfant à suivre le stage de l'ABC

Date et signature d'un parent ou tuteur légal
précédées de la mention « lu et approuvé »

